

Pôle animation jeunesse, sports  
et vie associative

Service animation jeunesse  
éducation populaire et vie étudiante  
SR

Metz, le 24 septembre 2009

# 16

## R A P P O R T

### **OBJET : FINANCEMENT DES FETES ET MANIFESTATIONS**

Il est proposé d'attribuer, aux associations suivantes, une participation financière à l'organisation de fêtes et de manifestations pour un montant total de 11 000 €.

**La Maison des Associations du Sablon** a organisé du 08 au 14 juin dernier, la Fête de la Germaine du Sablon et sollicite à cet effet, une participation financière de la Ville à hauteur de 1 000 €.

**Le Centre d'Animation Culturelle et Sociale** Georges Lacour a quant à lui organisé le 12 juin dernier, la Fête du Quartier « Chemin de la Moselle » et sollicite à ce titre, une participation financière de la Ville à hauteur de 2 200 €.

Le 30 octobre 2009, **l'Association de Gestion de l'Espace Corchade** souhaite organiser le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Centre et profiter de cette évènement pour baptiser du nom d'Hugues Aufray la grande salle du bâtiment. Cette manifestation se fera en présence de l'artiste qui a accepté le parrainage. Concernant ce projet (coût total de 6 350 €), l'association sollicite 500 € auprès du Conseil Régional et prévoit 2 350 € de participation du public. Il est proposé d'accorder une subvention de 2 500 € pour cette action.

Le 18 octobre prochain, **l'Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociale de Bellecroix** souhaite profiter de l'achèvement des travaux du Centre, pour organiser une inauguration des locaux rénovés avec des temps forts d'animation tout au long de cette journée (ateliers danse sur le thème des cultures du monde, ateliers musicaux avec la participation des associations du quartier, expositions diverses, etc.).

Concernant ce projet (coût total de 4 550 €), l'association prévoit 300 € d'autofinancement et 750 € de participation du public. Il est proposé d'accorder une aide d'un montant de 2 300 €.

Le 07 novembre 2009, **le Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle** souhaite commémorer ces 20 ans d'activité de bénévolat au service des demandeurs d'asile, en organisant une manifestation à la salle Braun. Des ateliers de danse, de musique, de théâtre, des conférences et forums de discussions seront au programme de cette journée.

Concernant le budget prévisionnel de ce projet (coût total de 5 500 €), l'association sollicite 500 € auprès de partenaires privés, 1 000 € du Conseil Général et prévoit 1 000 € de participation d'autres municipalités (Woippy, Montigny, Thionville, etc). Il est proposé d'accorder une subvention de 3 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : FINANCEMENT DES FETES ET MANIFESTATIONS**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour un montant global de 11 000 € :

#### **AIDE A L'ORGANISATION DE FETES ET MANIFESTATIONS :**

- Maison des Associations du Sablon – Centre Social	1 000 €
- Centre d'Animation Culturelle et Sociale Georges Lacour	2 200 €
- Association de Gestion de l'Espace Corchade	2 500 €
- Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociale de Bellecroix	2 300 €
- Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle	3 000 €

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice 2009.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec l'association concernée.

DECIDE d'imputer les dépenses sur le chapitre 65, la fonction 422 et l'article 6574 du budget de l'exercice concerné.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI